COMMUNIQUE DE PRESSE

Politique sociale
Le Conseil départemental Citoyenneté Autonomie s'est réuni

28 juin 2022

Après deux ans d'interruption dus à la crise sanitaire, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) s'est réuni en assemblée ce mercredi 22 juin, sous la présidence de Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap. Cette instance d'envergure qui regroupe de nombreux acteurs du territoire est notamment chargée d'émettre des avis et autres recommandations dans les champs de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie a été créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (28.12.2015) pour renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

Des partenaires multiples et actifs au service de l'autonomie et de la solidarité

Le CDCA, présidé par le Président du Conseil départemental, chef de file de l'action sociale, a pour ambition de renforcer la démocratie participative au niveau local et de faciliter la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les personnes et leurs proches, les représentants institutionnels locaux (services de l'Etat, représentants des maires, Agence régionale de santé…), les associations et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap.

En Ardèche, cette instance regroupe près d'une centaine de personnes. Son rôle principal est d'émettre des avis et des recommandations : prévention, accompagnement médico-social et accès aux soins, aides humaines ou techniques, transport, logement, habitat collectif, urbanisme, aide aux aidants, maintien à domicile, culture, loisirs, vie associative…

Le CDCA en Ardèche a été instauré en 2017 par arrêté du 14 avril 2017 pour une durée de 3 ans et s'est réuni 6 fois en assemblée plénière depuis lors.
L'assemblée plénière du 28 juin a été l'occasion de présenter le nouvel exécutif et son attachement au secteur, de réactiver ce partenariat d'envergure départementale et de redémarrer les travaux collaboratifs sur le champ de l'autonomie après deux années d'arrêt marquées par la crise sanitaire.

Contact : Stéphanie Dintre 06 07 97 73 39 - Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr

- « Garant de la solidarité et de l'action sociale, le Département est confronté au vieillissement de sa population et au défi de l'autonomie. La réactivation de cette instance porteuse de sens est l'occasion de marquer l'aspect opérationnel du CDCA et de valoriser la place prépondérante des partenaires dans la conduite de la politique publique au service des personnes âgées et des personnes en situation de handicap », Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap